

3. De qui on a reçu des soumissions en cette affaire.
4. Le montant de chaque soumission.
5. Le soumissionnaire heureux.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 27 février, 1939:—Copie de tous correspondance, requête et autres documents échangés, durant les quatre dernières années, entre le gouvernement fédéral et toute autre personne relativement à la construction d'un bureau de poste à Saint-Georges, comté de Beauce, P.Q.

Aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 12 avril, 1939:—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, arrêtés du conseil, rapports de fonctionnaires et autres documents échangés entre le gouvernement et toute ou toutes autres personnes au sujet de la construction d'un nouveau bureau de poste à l'encoignure des rues Fleet et Bay, Toronto, et aussi un état montrant le prix des terrains achetés, et les dépenses faites jusqu'aujourd'hui à cet endroit; et copie de tous écrité et correspondance relatifs à la suspension du travail; et copie de toute correspondance avec la ville de Toronto et la Commission du port de Toronto, au sujet de cette même affaire.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 mars, 1939:—Copie de tous rapports, correspondance, propositions, résolutions du Conseil municipal, estimations, titres, précis d'actes, protestations relatives à la situation, ou autres documents ou écrits ayant trait de quelque façon à l'achat et à l'échange d'un ou de plusieurs terrains pour un édifice public à Tweed, Ontario.

Et copie aussi des cahiers de charge, soumissions, contrats ou autres documents qui ont trait de quelque façon à la construction d'un édifice public à Tweed.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 19 avril, 1939:—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres et autres documents échangés de janvier 1935 au 1er avril 1939, entre le ministère des Travaux publics, le ministère des Postes et C. R. Walrod, de Rockyford, Alberta.

A l'appel de l'ordre pour la prise en considération des amendements apportés par le Sénat au bill No 130, Loi pourvoyant à l'institution d'un Office du poisson de conserve;

M. Ilsley propose,—Que lesdits amendements soient maintenant lus la deuxième fois et acceptés.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, lesdits amendements sont lus la deuxième fois et adoptés.

Sur motion de M. Lapointe (Québec-Est), la séance de la Chambre est suspendue jusqu'à 4 heures 30 p.m., aujourd'hui.

---

4 heures 30 p.m.

La Chambre ayant repris sa séance;

Sur motion de M. Lapointe (Québec-Est), la séance de la Chambre est suspendue de nouveau jusqu'à 8 heures p.m., aujourd'hui.